FOOTBALL. — **U. S. Cheminots Tourquennois** : Eq. 2 contre Cheminots Hallulnois à 15 h au stade municipal de Neuville-en-Ferrain. Réunion chez Paveer, à 14 heures 30

CHIENS DE DEFENSE. — **Club du chien de défense du Dancig** : Dimanche 4, à 10 h. réunion mensuelle. L'entraînement se terminera à 10 h. Ci-dessous les lots de la tombola du 21 mai dernier, à réclamer avant le 15 juin ; passé ce délai, les lots resteront acquis au club : 515, 433, 40, 320, 290, 639, 684, 96, 27, 80.

LAVEUSES « REX »
ESSOREUSES, MOTEURS
Chêne au moteur 425 f.
Facilités de paiement
C BOUREY
112, rue du Brun Pain — TOURCOING —
3506

MOTOCYCLISME. — Dimanche 4 juin, sortie de l'U.M.T. sur le Mont-Noir, organisée par le M.C.N.F. R.-v. au siège à 7 h. 45 Départ à 8 h.

CYNOPHILIE. — **Club des Chiens de Défense des Amis Réunis du Pont-Rompu** : Jeudi et dimanche, entraînement et dressage aux heures habituelles. Dimanche 4 assemblée générale Pour renseignements au siège, 120, rue des Maraîchers.

ACHETEZ AU PRODUCTEUR des « Chaussures JEM » à Tourcoing
ses modèles étudiés et d'un chaussant parfait, aux prix les moins chers de la région !
A l'Usine : 37, rue des Poutrains
A sa Succursale : 55 bis, r. St-Jacques, Tg.
SPÉCIALITÉ PIEDS SENSIBLES
pour DAMES et pour MESSIEURS
Formes spéciales pour gros pieds.
3543

TIR. — **Carabiniers du Centre** : Classement du concours de mai, points sortis pour la 3e catégorie : 5, 7, 3 et 1 : 1 MM. Nuytten A. ; Wibaux M. ; Wittendal L. ; Mathon G. ; Vienne E. ; Truffaut A. ; Secq R. ; Nys A. ; Desplanque E. ; Dubly P. ; Coussement H. ; Monceau E.

Les primes sont attribuées à Nuytten A., Vienne E., Desplanque E. et Honoré F. — Pour ce mois de juin, quatre primes seront offertes et tirées au sort entre les participants.

FOOTBALL. — **Association Sportive** : Eq. 1A contre E.C.A.C. 1A à 15 h., terrain de l'E.C.L. à Thumesnil (porte d'Arras) ; r.-v. à 13 h. au café Cretin, 3, Gd Place. Lundi 5 juin, réunion de Commission à 18 h. 45 au local habituel.

VER SOLITAIRE TOUS VERS INTESTINAUX
LA PHARMACIE DU VER SOLITAIRE
280, r. de l'Ommelet, Rx 50 ans de réputation
4059

JEUX DIVERS

ARC ET JAVELOTS. — **Javelot-Club, 287 rue de la Latte.** — Samedi 3 juin, dernier jour du concours (500 fr. de prix). 2 prix par joueur ; mise limite de 25 fr. Rebattage le 4 juin.

PIQUET. — Chez Leclercq, 95 rue de Courtrai, Cyrille Bolle contre Jean le Polonais. Gros jeu, samedi 3 à 18 h.

BOULES. — **Rue tout-jus.** — Samedi à 16 h. 30, parties des groupes. Dimanche à 11 h. 15, jeu des habitués en 10 bouts. A 16 h. 30, gde partie dominicale.

BOULES. — **Pelus d'Orient** : Résultats du 27 mai : éq. Cdt Lietar Edmond bat l'éq. Aug. Delesnyder, 18 à 14.

Samedi 3 juin, éq. Ernest Glorieux à 15 h. bourloire de Phalempin : Tournoi de la Suze (les sociétaires libres, entraînement au siège)

FLÉCHETTES. — Samedi 3 juin, partie de fléchettes en 21-41 entre Vantomme H. et Vandevenne C. chez Arthur Harlein, au 421, 66, rue de la Marlière.

DÉMÉNAGEMENTS 15 fr. L'HEURE France Belgique
par Camions-Autos capitonnés, 25 m3
Manutention de pianos 30 ans de pratique
E. POSSUYT 55, rue Belle Vue
et 7, rue d'Avesnes - Tourcoing
4044

PARTI SPOLITIQUES

PARTI COMMUNISTE. — **Tombola gratuite pour les Souscripteurs de la Maison du Parti** : La section du Parti, 53, rue Houchard, porte à la connaissance des souscripteurs les numéros gagnants de la tombola de la souscription pour la Maison du Parti : 8.310 6.896 1.241 1.965 7.198 310 8.293 9.013 4.855 3.064 3.816 1.117 4.851 288 6.248

Les gagnants sont priés de bien vouloir retirer les lots au siège, 53, rue Houchard.

SOLDES DE MAILLOTS DE BAINS
A PARTIR DE 15 FRANCS
DEUX JOURS SEULEMENT
VENDREDI et SAMEDI 2 et 3 JUIN

LaVog
39-41, rue du NIOT - Tourcoing
4085

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Casier, 138, rue Nationale ; Marie-Thérèse Gontier, 46, rue des Ursulines ; Brigitte Lefebvre, 138, rue Nationale ; Walter Crétal, 129, rue de Menin.

Publications. — Jules Dervaux, employé, 72, rue de Melbourne et José Florizoone, s. p. à Mouscron ; Jean Meyfroit, laitier, 115, rue Basse et Gilberte Carton, confectionneuse, 184, rue de Gand.

Décès. — Henri Delberghe, 52 ans, cafetier, 1, rue du Canal ; Léontine Blanquart, 61 ans, 138, rue Nationale.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux **Convoi et Service** de

Madame Albert BECQUET

Née Andrée FRANÇOIS

pieusement décédée à Briançon, le 1er juin 1939, dans sa 25e année, lesquels auront lieu le **Lundi 5 courant, à 8 heures**, en l'Eglise Saint-Joseph, à Tourcoing. Assemblée à l'Eglise, à huit heures cinquante.

De la part de

Monsieur Albert BECQUET, son époux ;
Mademoiselle Josette BECQUET, sa fille ;
Madame FRANÇOIS, sa mère ;
Madame Veuve PICHON, sa grand-mère ;
Monsieur et Madame BECQUET, ses beaux-parents ;
Mademoiselle Réjane, sa sœur ;
Monsieur et Madame Joseph PICHON, ses oncle et tante ;
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A L'OCCASION DES FÊTES
VENTE EXCEPTIONNELLE A LA
CHAUSSURE NINA
ROUBAIX, 118, rue Archimède, 118, ROUBAIX
MARTINIQUAISE toile fantaisie, femme 12.50
PANTOUFLES tissu mode 9.00
DERBY façon daim 45.00
Grand choix en SOULIERS TEINTES MODE pour hommes, femmes et enfants
SOULIER TOILE DE LIN, bout cuir, homme
Bains de mer — Sandalettes réparables, etc., etc...
Nu pieds fantaisie, tout cuir, dame ..... 30 francs
Même maison : 80, rue de la Croix-Rouge — TOURCOING

DANS LA REGION

L'ACQUITTEMENT D'UN CORDONNIER DE WERVICQ-SUD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quand elle rentra, le lendemain, Mme Verhaeghe trouva son mari de fort méchante humeur et elle disparut croyant que le moment n'était peut-être pas encore bien choisi pour réintégrer le domicile.

Un baraquement incendié

Verhaeghe en conçut un vif dépit. Saisi par le désespoir et ayant absorbé de nombreuses pintes de bière, il songea à mettre le feu à son baraquement.

Celui-ci était en bois, recouvert de carton bitumé. Le sourd-muet accumula les herbes sèches contre la paroi du bâtiment, les aspergea d'essence, y mit le feu et s'éloigna en se tordant de rire. Heureusement un passant M. Mas et une voisine Mme Depoorter virent la fin des singuliers agissements du cordonnier. Ils intervinrent immédiatement et quelques seaux d'eau, jetés sur les flammes qui commençaient à gagner la toiture, firent tout rentrer dans l'ordre.

Appréhendé aussitôt par le garde champêtre Lewille, Verhaeghe cessa de rire quand il s'aperçut que son criminel projet avait avorté.

Pour toute excuse, il fit comprendre que le départ de sa femme l'avait désespéré et que son état de surexcitation l'avait poussé à allumer l'incendie.

Un infirme courageux

Verhaeghe est un grand gaillard de bonne figure, qui répondra à l'interrogatoire du présidents Fautz, par le canal d'un interprète, en l'occurrence un gendarme lillois capable de converser avec les sourds-muets.

M. Fautz note qu'il est considéré à Wervicq comme un travailleur honnête, courageux et même débrouillard. Ancien ouvrier agricole, il s'était lié avec un cordonnier également sourd-muet qui lui avait appris son métier et il avait installé une échoppe.

LE PRÉSIDENT. — C'est tout à son honneur. Il aurait pu comme tant d'autres exploiter son infirmité et se mettre à la charge de l'Etat-Providence !

Certes, il était irascible, mais cela provenait sans doute de son infirmité.

L'interrogatoire d'un sourd-muet tourne rapidement, on le conçoit, au monologue présidentiel. Mais le président Fautz tient pourtant à obtenir des réponses sur des questions précises.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi a-t-il mis le feu ?

VERHAEGHE. — J'étais désespéré, le départ de ma femme m'avait rendu fou.

— Mais pourquoi dans ces conditions, a-t-il pris le soin de mettre ses économies en poche, au lieu de les laisser dans leur tiroir ?

— Je voulais m'en aller ailleurs !

Les Témoins

Le garde champêtre **Lewille** accourut sur les lieux de l'incendie, mais celui-ci avait déjà été éteint quand il y parvint. Il appréhenda Verhaeghe qui ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il avait mis le feu.

Invité à donner quelques renseignements de moralité sur l'accusé le garde champêtre ne peut que faire son éloge.

« Il n'y a rien de contraire à son encontre, dit-il. »

M. le docteur **Raviart** souligne la difficulté de l'examen mental d'un sourd-muet. Il indique que Verhaeghe avait un caractère irritable, du fait de sa constitution. Un sourd-muet voit des lèvres remuer, ne comprend pas ; il est toujours inquiet, mais il ne s'agit pas là d'un phénomène démentiel au point de vue médico-légal. Verhaeghe doit répondre de ses actes devant la Justice mais il faut tenir compte de son infériorité physique.

Après l'audition du chef de gendarmerie Deramaux et de M. Masson, on entend Mme Verhaeghe qui regrette son départ. Cette personne vient justifier la légende selon laquelle les « gnafs » sont mal chaussés, car si elle est correctement mise, les talons de ses souliers ont fondu sur les pavés de Wervicq.

L'accusé reproche à son épouse d'avoir trop aimé consulter les cartomanciennes, mais celle-ci se défend d'avoir trop souvent eu recours aux diseurs de bonne aventure.

LE VERDICT

Après le réquisitoire de M. l'avocat général Dorly et l'utile plaidoirie du jeune et excellent Me Courmont, Verkaeghe a été acquitté.

J.-A. DUHAMEL

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE ROUBAIX

Le 18 juin, date de cette grande manifestation, approche. La société canine de **Roubaix-Tourcoing**, organisatrice de cette exposition, invite les personnes désirant exposer leur chien à se hâter car les engagements arrivent chaque jour de plus en plus nombreux. Nul doute que la salle Wattremez, rue de l'Hospice à Roubaix, ne soit trop petite pour contenir tous les sujets. Aussi tous les retardataires seront-ils refusés catégoriquement. La date-limite pour l'envoi des feuilles d'engagement est fixée au lundi 12 juin.

Rappelons la composition du jury : Mmes Bouctot-Wagniez, d'Amiens ; de Taramont, de Bruxelles ; MM. Brossard et O'Breen, de Bruxelles ; Janton, de Nancy ; Peffer, d'Anvers, et les meilleurs juges régionaux qui ont nommé : Gustave Buyssens, Huleu, Evrard, Lestienne, Saget et Six. Règlement et tous renseignements sont fournis par M. le docteur-vétérinaire Desplanques, 53, rue de la Pérouse à Tourcoing et M. Gustave Buyssens, 377, rue de Lannoy, Roubaix.

Tragique imprudence d'un enfant à Loon-Plage

Il appuie sur la gâchette du fusil de chasse de son père, tue un bébé et blesse sa mère, qui est hospitalisée à Dunkerque

Vendredi, en fin d'après-midi, en rentrant de l'école, le jeune Boone, demeurant avec ses parents, à Loon-Plage, profita d'un instant où sa mère vaquait aux soins du ménage pour s'emparer du fusil de chasse de son père.

L'arme était chargée.

L'enfant eut la malencontreuse idée d'appuyer sur la gâchette. Le coup partit et tua net un bébé de un an, le neveu de Mme Boone. Cette dernière fut également atteinte à la poitrine par quelques plombs.

Appelé de toute urgence, M. le docteur Too ne put que constater le décès du bambin et fit admettre Mme Boone à l'hôpital de Dunkerque.

Mme Boone souffre de lésions au sein gauche.

LES ÉTUDES MUSICALES DU NORD DE LA FRANCE

Toute la journée de jeudi a été consacrée à l'examen-audition d'un bon nombre de concurrents et concurrentes. Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille. Voici le palmarès qui a été lu à la suite de ces diverses épreuves :

EXAMENS DE PIANO

Elémentaire, 2e division : 1re mention : Liliane Colmont ; 2e mention : Odette Lalard ; 3e mention : Gisèle Wallerand, Marie-Jeanne Wettstein.

Elémentaire, 1re division : 2e distinction : Françoise Raoul.

Primaire, 2e division : 1re mention : Alphonse Guéant, Roland Lebrun, Jacqueline Paniez, Annette Florent, Elisabeth Degaunoie ; 2e mention : Colette Maufroid, Christiane Cliquennois.

Primaire, 1re division : 2e distinction : Jacqueline Breton ; 3e distinction : Sophie Falkowiez, Andrée Desse, Denise Blaise.

Secondaire, 2e division : 3e mention : Colette Hubert.

Tous ces élèves avaient pour professeur : Mme Raoul-Masclet, d'Anzin.

EXAMENS DE SOLFÈGE

Préparatoire : 1re nomination : Yvette Bourdon, Marie-Thérèse Bourdon (Mme Vermandel, de Marcq-en-Barœul) ; 3e nomination : Roger Delebarre (Mme Vermandel).

Primaire, 1re mention : Jacqueline Breton, Adrienne Guette (Mme Raoul-Masclet, d'Anzin ; 2e mention : Alphonse Guéant (Mme Raoul-Masclet) ; 3e mention : Raymonde Caudron (Mme Gouy-Deretz, de Lièvin).

EXAMENS DE VIOLON

Tous ces lauréats avaient pour professeur : Mme Raoul-Masclet, d'Anzin :

Elémentaire : 1re distinction : Régina Chmielewski.

Primaire, 2e division : 1re mention : Adrienne Guette ; 2e mention : Yvonne Baudry.

Primaire, 2e division : 1re distinction : Fernande Duchateau ; 3e distinction : Adrien Mériaux.

Secondaire, 2e division : 1re mention : Gisèle Manouvrier ; 3e mention : Raymonde Ledent.

Secondaire, 1re division : 1re distinction : Jean Bairvacq, Gilbert Devemy ; 2e distinction : Henri Nageis ; 3e distinction : Jeanne Renée Raout.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DU NORD DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

RENOUVELLEMENT DES CARTES DU COMBATTANT

Aux termes d'un arrêté en date du 2 juin 1938 de M. le Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés, la validité des cartes du combattant du modèle déterminé par l'arrêté du 3 juillet 1933 (couleur chamois) et ayant plus de cinq ans de date, a été prorogée en premier lieu jusqu'au 31 juillet 1939.

Un arrêté de M. le Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés en date du 24 mai 1939, modifiant et complétant l'arrêté du 2 juin 1938 dispose que :

« A titre exceptionnel, demeureront valables jusqu'au 31 juillet 1940 les cartes du combattant du modèle déterminé par l'arrêté du 3 juillet 1933 et ayant plus de cinq ans de date »

Il n'y a donc pas lieu, pour les intéressés de formuler actuellement une demande de renouvellement de leur carte du combattant.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA PREMIÈRE RÉGION

La Fédération des groupements d'officiers de réserve de la 1re région, qui groupe les 24 associations que comptent les départements du Nord et du Pas-de-Calais, tiendra son assemblée générale dimanche 18 juin, à Lille.

Le Congrès sera précédé, la veille, par un exercice de cadres dans la région sud-est de Lille.

Voici le programme des cérémonies et manifestations qui se dérouleront à cette occasion :

Samedi 17 juin, de 13 h. 30 à 17 h. 30 exercice de cadres ; à 18 h. 15, réception au Cercle militaire.

Dimanche 18 juin : à 9 h., service religieux ; à 10 h., assemblée générale de la Fédération, allocution du colonel Monbaillin, président ; à 10 h. 45, conférence. L'assemblée générale et la conférence auront lieu à la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier ; à 12 h. départ en cortège précédé par la musique du 43e R. I. et dépôt d'une palme au monument aux morts ; à 13 h., à la salle des fêtes de l'Exposition du Progrès social, banquet sous la présidence de M. le général Doumenc, commandant la première région.

L'après-midi, visite de l'Exposition du Progrès social, courses à l'Hippodrome du Croise-Laroche, où les O. R. en tenue entreront gratuitement.

DIRECTEMENT DE L'USINE
sans intermédiaire
Superbe SALLE A MANGER Chêne de Hongrie, vernis tampon 1er choix
TOUTE COMPLÈTE 2.250 fr.
LERUSTE
61 Rue St-Jacques prolongée 61
(Ne pas confondre)
USINES 53-55, rue d'Anvers, Tourcoing. — (Tél. 16.40)
ON DEMANDE BONS VERNISSEURS AU TAMPON

LE PROJET DE LOI sur les droits d'auteur devant la Chambre

La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Albert Paulin, vice-président. Au banc du gouvernement, M. Marchandeau.

La Chambre adopte sans débat : Le projet de loi portant ratification du décret du 24 mai 1938, tendant à assurer aux travailleurs le « domaine-retraite » ; le projet de loi tendant à la ratification du décret du 14 juin 1938 relatif au bien de famille insaisissable ; le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1934, seize projets de loi différents ayant pour objet d'approuver les comptes du budget des fonds d'emprunt du Protectorat du Maroc.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur le droit d'auteur.

M. DROUOT soutient un amendement tendant à rédiger l'article 20 de manière à faire exercer en cas de mort de l'auteur, son droit moral par une personne désignée par lui ou, à défaut de désignation, par les ayant cause à titre universel de l'auteur. **Cet amendement est adopté à mains levées.**

Prolongation du droit pécuniaire d'auteur 50 ans après la mort

A l'article 21 (prolongation du droit pécuniaire d'auteur 50 ans après la mort de ce dernier et exercice ensuite de ce droit par le ministre de l'Education nationale), une controverse s'engage et M. DOMMANGE soutient un amendement tendant à supprimer le paragraphe qui donne au ministre de l'Education nationale la jouissance du droit pécuniaire des auteurs défunts depuis plus de 50 ans. Après un échange de vues **l'amendement de M. Domange est repoussé par 378 voix contre 230 voix**, et le cinquième alinéa de l'art. 21, celui dont M. Dommange demandait la suppression, est adopté. Il est ainsi conçu :

« **En dehors des périodes pendant lesquelles l'auteur et ses ayants droit ont l'exercice du droit pécuniaire, le ministre de l'Education nationale a l'exercice et la jouissance du droit pécuniaire à charge d'affecter les sommes perçues à la caisse des Lettres et des Arts** ».

La séance est suspendue.

La création du tribunal des droits d'auteur est écartée

La séance est reprise à 17 h. 45. La Chambre aborde l'examen du sixième alinéa, qui est ainsi conçu : « **Lorsque, après la mort de l'auteur et pendant la période de protection, une œuvre n'est pas ou n'est plus exploitée, toute personne à laquelle le ou les titulaires du droit pécuniaire sur cette œuvre refuseraient une autorisation ou une concession pour publier, peut soumettre le différend né à ce sujet au tribunal du droit d'auteur siégeant à Paris, qui fixera les conditions de ladite exploitation** ».

M. DOMMANGE demande la suppression de cet alinéa.

Après des échanges de vues entre MM. Le Bail et Fernand Laurent, la commission accepte de substituer dans cet alinéa à « tribunal de droit d'auteur », les mots « juridiction ordinaire compétente ». **L'article 21 est adopté.**

Un amendement de M. DROUOT à l'art. 22, amendement ayant pour but de replacer le droit d'auteur dans le patrimoine de l'auteur est également adopté. Suite du débat à une séance ultérieure. Séance levée à 18 h. 25. Séance, mardi matin, à 10 heures.

UNE DÉLÉGATION RADICALE-SOCIALISTE A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

LE SORT des militaires rappelés sous les drapeaux

Paris, 2. — La Commission chargée par le groupe parlementaire radical-socialiste d'aller entretenir le président du Conseil de la situation des réservistes disponibles de la classe 1935 et composée de MM. Bernier, Liautey, Rotinat, Massot, Potut, Badie, Lassalle, Mendiondou et Delcos, a appelé l'attention du président sur les points suivants :

1° Nécessité de fixer les intéressés et le pays sur la durée probable de la période à effectuer ;

2° Augmentation des permissions en nombre et en durée et gratuité de voyage ;

3° Octroi d'allocations militaires dans un très large esprit et à un taux uniforme pour les disponibles des campagnes et des villes et se rapprochant de l'indemnité de chômage ;

4° Mesures de bienveillance à prendre en faveur des surnitaires rappelés et des hommes mariés.

Le président du Conseil a promis de faire connaître ses décisions prochainement de donner satisfaction au groupe radical et radical-socialiste sur certaines de ses demandes et de reconsidérer les autres.

Le rapatriement des réfugiés espagnols

D'autre part et conformément à la mission dont le groupe les avait chargés, les délégués ont demandé des précisions sur le rapatriement des réfugiés et miliciens espagnols.

Le président du Conseil a indiqué que ce rapatriement se poursuit à l'heure actuelle à un rythme qui permet d'espérer la prochaine solution du problème des réfugiés espagnols.

Il a indiqué en outre que les relations franco-espagnoles s'inspiraient des principes du droit international.

Il a enfin promis le paiement rapide des indemnités dues à nos concitoyens pour les dégâts occasionnés par l'entrée massive des Espagnols sur notre territoire.

POUR LE REMPLACEMENT DES RÉSERVISTES PAR DES CHOMEURS

UNE LETTRE DE M. GAPIAND AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Paris 2. — Dans une lettre adressée au président du Conseil, M. Jean Gapiand, député de la Loire, suggère de remplacer, au moins en partie les réservistes rappelés sous les drapeaux par des chomeurs. Cette utilisation présenterait, selon lui, un double avantage, moral et matériel.

« Avantage moral, écrit-il, car il est indiscutable que l'opinion publique ne pourrait qu'être favorablement impressionnée par une mesure qui tendrait au moment où toutes les forces du pays doivent être utilisées à assurer notre sécurité à faire coopérer à cette œuvre éminemment nationale toute l'activité hélas ! inemployée d'un trop grand nombre d'hommes jeunes et valides, qui ne demandent qu'à se rendre utiles, mais que les circonstances écartent impitoyablement du marché du travail.

Avantage matériel aussi du fait que les caisses de chômage tout en continuant, bien entendu, à assurer aux familles des chômeurs alpaï mobilisés (mariés ou pères de famille), les mêmes avantages dont elles bénéficient actuellement, verraient leur budget « dépense » sensiblement réduit par la suppression des allocations qu'elles sont obligées de verser aux chômeurs célibataires.

Enfin une somme importante déboursée au titre des allocations militaires serait également récupérée.

DERNIÈRE HEURE

SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS D'ULTIMES TENTATIVES SONT FAITES POUR SAUVER LES PASSAGERS DU "THETIS"

L'avant du sous-marin aurait été envahi par l'eau au moment où l'on procédait à des expériences de lancement de torpilles

Des tentatives sont faites pour soulever le batiment

Londres, 2. — A la nuit tombée et sous la lueur des projecteurs, les opérations de sauvetage du « Thétis » se poursuivent avec une activité de plus en plus fiévreuse à mesure que s'approche l'heure où l'on prévoit que les membres de l'équipage du sous-marin n'auront plus d'air respirable.

Arrivés par avion de Scapa Flow, des scaphandriers spécialisés de l'amirauté ont immédiatement été embarqués sur le contre-torpilleur « Matabele » qui les conduit à toute vitesse sur le lieu de la catastrophe. En descendant la Mersey, le « Matabele » a croisé le contre-torpilleur « Wingcelsea », qui revenait du lieu où se trouve le « Thétis » et devait prendre à terre du matériel qu'il devra porter sur les lieux de la catastrophe avant minuit.

L'Amirauté a fait téléphoner dans les villes industrielles du Nord aux fermes susceptibles de posséder et de faire parvenir d'urgence des chambres de compression nécessaires aux opérations de sauvetage du « Thétis ».

La partie avant du sous-marin serait envahie par l'eau

Tous les bâtiments de guerre stationnés à proximité du « Thétis » ont reçu ordre de tenir leurs projecteurs allumés et de les diriger sur le « Thétis » afin de faciliter les opérations de sauvetage et de repérer immédiatement les membres de l'équipage du sous-marin qui pourraient arriver à la surface grâce à l'appareil « Davis ».

D'après les premiers rapports parvenus sur l'accident survenu au « Thétis » on croit savoir que la partie avant du sous-marin est envahie par les eaux, bien qu'il n'y a aucun doute qu'aucun des membres de l'équipage ne se soit trouvé bloqué dans cette partie.

On suggère que l'accident a dû se produire alors que l'on procédait à des exercices de lancement de torpilles par les tubes placés à l'avant du submersible.

Peu d'espoir de sauver de nouvelles existences

Londres, 2. — Tard dans la soirée, l'Amirauté a publié le communiqué suivant : « Contrairement à toute attente, l'arrière du sous-marin « Thétis » n'a pas paru à la surface des eaux au moment de la marée basse et une tentative est maintenant faite pour soulever l'arrière du submersible en recourant à l'emploi de pontons.

L'Amirauté regrette, toutefois, d'avoir à déclarer que l'espoir que l'on avait de sauver de nouvelles existences va, maintenant, s'amoindrissant.

A ce communiqué officiel de l'Amirauté, il y a lieu d'ajouter que le contre-amiral Watson, commandant des flottilles de sous-marins, est arrivé sur les lieux de l'accident pour prendre la direction des opérations de sauvetage.

A la requête de l'Amirauté, les représentants d'une Compagnie britannique qui avaient participé au renflouement de quelques-uns des navires de guerre allemands coulés à Scapa Flow, sont aussi arrivés sur la scène de la catastrophe pour aider de leurs conseils aux travaux de sauvetage.

En dernière heure, on apprend qu'une première tentative pour ramener le « Thétis » à la surface a échoué et qu'un scutier nommé Hole a été noyé en essayant de s'échapper du submersible qui repose maintenant latéralement au fond de l'eau.

Une tentative pour soulever le submersible a échoué

A 23 h. 15, le capitaine du bateau de sauvetage de Llandudno a annoncé que six autres marins du « Thétis » essayant aussi de s'échapper du submersible, trois d'entre eux furent noyés.

Le canot de sauvetage de Llandudno qui est rentré ce soir a déclaré qu'il y avait peu d'espoir pour le sous-marin. La patron du canot indiqua aux reporters que le canot de sauvetage avait conduit sur la scène du désastre un médecin, en réponse à un appel urgent pour les soins médicaux. Ce médecin est toujours sur les lieux. La mer est calme et le canot de sauvetage a pu faire le voyage en 2 h. 15. Le patron a ajouté : Quand nous avons quitté les lieux, on essayait de soulever le submersible, mais autant que j'ai pu me rendre compte, les sauveteurs semblaient avoir peu de chance. Quoi qu'on fasse, je ne crois pas qu'il y ait un espoir pour ceux qui sont à bord. Quand nous sommes partis, on ne répondait plus aux appels faits à coups de marteau et d'après nos estimations l'oxygène à bord était devenu insuffisant.

On déclare aussi que le sous-marin a pu être remonté à la surface, une fois, mais que les câbles d'acier se sont brisés et qu'il a coulé à nouveau.

La réponse soviétique aux propositions franco-anglaises a été remise hier aux ambassadeurs de Paris et de Londres

Moscou, 2. — Sir Williams Seeds et M. Naggiar, ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, se sont rendus au Kremlin à 17 heures sur l'invitation de M. Molotov, pour recevoir, croit-on, la réponse de ce dernier aux dernières propositions anglo-françaises.

Le discours prononcé par le commissaire du peuple aux Affaires étrangères a déjà indiqué que la condition mise par l'U.R.S.S. à l'accord tripartite et la garantie des trois Etats frontière au Nord-Ouest de l'U.R.S.S. et la suppression des réserves impliquant la S. D. N. dans le projet d'accord.

La presse anglaise ne doute pas du succès des négociations

Londres, 2. — Sans se laisser aller au pessimisme la presse anglaise de ce matin est quelque peu revenue de son grand optimisme des jours précédents, quant aux perspectives des négociations anglo-franco-russes. Ceux qui allaient jusqu'à prévoir que l'accord serait conclu cette semaine ne le croient plus possible avant deux ou même trois semaines. Toutefois, on ne doute pas du succès des pourparlers, les points mentionnés par M. Molotov étant tous, à l'exception de la question baltes, considérés comme faciles à résoudre.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX
CINEMA NOEL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343.59
Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h.
MON CURÉ CHEZ LES RICHES
L'OCCIDENT
1203

COLISÉE
MATINÉE 3 H. — SOIRÉE 8 H. 30
BACH dans
Mon Curé chez les Riches
1 h. 30 de folle gaîté !
Charles VANEL, J. BERRY dans
L'OCCIDENT
DEUX GRANDS FILMS FRANÇAIS.
MARDI PROCHAIN, 20 h. 45
Sur Scène :
RAY VENTURA
ET SES COLLÉGIENS.
PROGRAMME ENTIÈREMENT NOUVEAU
Location ouverte de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 heures.
1202

RADIO-CINE
ROUBAIX, 23, rue du Général Sarrail
PERMANENT de 14 h. 30 à 23 h. 30
Prix unique : 3 fr. - Enfants : 2 fr.
Châteaux de la Loire (Superb. doc.)
3 Petits Chats (Dess. anim. en coul.)
— FEMELLES MEURTRIÈRES —
— COURSES DE LÉVRIERS —
Michel Simon, Jean-Pierre Aumont, Meg Lemonnier dans un grand film
BELLE ETOILE
1206

MAISON des TRAMWAYS CE SOIR à 8 h.
FEU ! avec Victor FRANCEN et Edwige FEUILLÈRE.
VIVRE SA VIE av. Joan Crawford et Briand Aherne
1201

A LYS-LEZ-LANNOY
Location dès 8 heures CARIOCA Soirée à 8 heures
Les Aventures de Tom Sawyer
LE PETIT CHOSE - MICKEY

A WATTRELOS
CRÉTINIER-PALACE
DUVALLES SUZANNE DEHELLY
VACANCES PAYÉES
Léon BELLIÈRES - Christiane DELYNE dans un film IRRÉSISTIBLE
JIM LA JUNGLE Formidable aventure - 2e Partie
1216

A TOURCOING
- AU FRESNOY -
Ce soir à 8 heures
RAY VENTURA dans
FEU DE JOIE
Shirley TEMPLE dans
HOTEL A VENDRE
CINE DU CAPREAU - WASQUEHAL
Victor Francen, P. R. Willm dans
ENTENTE CORDIALE
Mickey Rooney dans
Les Enfants du Juge Hardy
Les dernières Actualités mondiales.
1221

OLYMPIA ! Pont des Plats
MATINÉE à 3 H. — SOIRÉE à 8 H.
UN FILM FOLLEMENT GAI
FEUX DE JOIE
avec l'Orchestre RAY VENTURA.
HOTEL A VENDRE
Comédie avec Shirley Temple.
DESSINS ANIMÉS EN COULEURS
1222

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing T. 3 10
SAMEDI à 15 h. 15 et à 20 h. 15
Kay Francis Errol Flynn dans LA TORNADE
LE RETOUR AU PARADIS
av. C. Dauphin, Morgan, V. Romance
1226

RIALTO 3 h. et 8 h. 15
V. Francen, G. Morlay, P. R. Willm
—ENTENTE CORDIALE—
1225

RUE DES CHAMPS - Téléphone 11.90
L'ECOLE DU CRIME
Prisonniers dans la Brousse. - 1 Attraction
1223

CENTRAL - CINÉ 31, RUE NATIONALE — TOURCOING — Téléphone : 74
L'ÉCOLE DU CRIME
ou ÉCOLE DE REDRESSEMENT UN TRÈS BEAU FILM GÉNÉREUX ET BIEN FAIT
PRISONNIERS DE LA BROUSSE REVUE EN OR ACTUALITÉS MONDIALES
MATINÉE A 15 HEURES SOIRÉE A 20 H. 15

A LILLE

AUJOURD'HUI SAMEDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Visages de femmes ».
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Château des quatre obèses ».
Camée. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « L'Insoumise ».
Roxy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Les femmes collantes ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Pilote d'Essai » et « Belle Etoile ».
Union. — 15 h. et 20 h. 30 : « Le Prince Bouboule » et « Retour au Paradis ».
Eden. — Permanent de 14 h. à 23 h. 30 : « Le mort en fuite ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Femmes marquées » et « Sous le signe du scalp ».
Rives-Palace. — 15 h. et 20 h. 30 : « Troika sur la piste blanche » et « Donogoo ».
Variétés Fiveloises. — 20 h. 30 : « Gardons notre sourire » et « Sherlock Holmes contre Moriarty ».
Mondial. — 20 h. 30 : « Le Prince Bouboule » et « Retour au Paradis ».
Meurmant. — 20 h. 30 : « La mort du Cygne ».

ATTENTION 10 o/o de Remise

CHAMBRE A COUCHER 975 f.
POUR VOS MEUBLES
Salle à manger - Buffet cuisine moderne - Literie - Fauteuil cuir - Salon - Divan - Etc...
UNE SEULE ADRESSE
122, Grand'Rue
ROUBAIX
Maison de Confiance
Tous nos Meubles sont garantis sur facture.
RÉCLAME
jusqu'à épuisement
SALLE A MANGER, 8 PIÈCES, CHÊNE MASSIF
comprenant : 1 Buffet 6 portes - 1 tiroir - 3 marbres
1 table pied lyre à allonges
6 chaises fond cuir véritable
valeur 2,250 francs, vendue ..... 1.665 fr net
Ouvert Dimanche toute la journée — Livraison gratuite à domicile par autos
3544

HALLUIN

Groupe des « Bohémiens ». — Au Parc municipal des Sports, ce samedi, à 19 h. 15, répétition générale pour les femmes.

Caisse d'Epargne. — Ce samedi, au bureau de la mairie, de 14 à 15 h. 30, séance pour les versements et remboursements.

Amicale des vieux travailleurs. — Contrairement à notre information d'hier, la réunion que doit tenir ce matin samedi au Parc des Sports l'Amicale des vieux travailleurs, aura lieu à 10 h. et non à 15 heures.

Médaillés du travail. — La permanence des médaillés du travail aura lieu ce dimanche de 10 h. 30 à 12 h. Versements des cotisations ; Paiement des allocations mensuelles.

L'audition de la Philharmonie. — A l'occasion de la ducasse annuelle, la Philharmonie donnera en l'église Saint-Hilaire, une audition au cours de la grand mess